

Le 15 septembre : les cadres dans l'action !

Bien loin d'un tour de chauffe pré-électoral, l'été a surtout été marqué par de nouvelles annonces de plan sociaux alors que les résultats d'exercice des grandes entreprises françaises battent des records.

Dans notre secteur, le groupe SFR n'a pas attendu la promulgation de la loi El Khomri pour s'engager dans un processus anti social : 5000 suppressions d'emplois, ce qui signifie qu'un salarié sur 3 serait concerné.

Par ailleurs, le dernier bilan social de La Poste tend à démontrer que la stratégie de casse du service public et de l'emploi ne s'est pas infléchie, bien au contraire. Dans ce contexte, l'appel unitaire et interprofessionnel CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, FIDL, UNL concernant la journée nationale d'action du 15 septembre apparaît comme un premier rendez-vous pour faire entendre les revendications, poursuivre le combat contre la loi El Khomri et pour gagner des droits nouveaux.

De la même manière que les cadres et managers des boutiques SFR étaient déjà engagés dans l'action mardi dernier, la mobilisation des cadres de toutes les entreprises dès ce 15 septembre s'avère déterminante au moment où les négociations concernant leur statut vont s'ouvrir cet automne.

**Branche Poste****La purge**

Le bilan social 2015 montre que l'emploi est la seule variable d'ajustement à La Poste. 19548 emplois supprimés en 3 ans, soit 6516 par an, l'argument utilisé est la baisse du chiffre d'affaires courrier (sic !). Le volume du courrier ne peut justifier cette suppression massive d'emplois. Dans le même temps, l'Etat a abondé le groupe La Poste de 330 millions d'euros/an au titre du CICE pour développer l'emploi (oups !).

Aujourd'hui, 10% des effectifs à La Poste sont recrutés en CDD et « remerciés » au bout de 18 mois. La CGT exige que l'argent du CICE soit utilisé en priorité pour la titularisation en CDI de tous les CDD, intérimaires, apprentis... mais aussi pour la mise en place des 32h, qui est la mesure indispensable pour baisser le chômage. Le rapport de l'IGAS confirme que les 35h ont créées 350 000 emplois. La CGT-FAPT lance une grande campagne revendicative sur la question de l'emploi et de la dé-précarisation. Nous appelons l'ensemble des cadres du groupe La Poste à soutenir cette démarche.

Touche pas à mes congés

Le patronat a toujours du mal à digérer de verser un salaire pendant les congés payés, et ce depuis 80 ans. Une note visant à réduire et remettre en cause les congés payés, vient d'être émise par la Direction du Réseau. Plus aucune référence aux bonis, tour de départ établi en fin d'année à hauteur de 80% des droits à congés de l'année N+1, jours non planifiés à hauteur d'une semaine accordés selon nécessités de service. La Poste tente d'entériner la remise en cause de la hiérarchisation des normes, comme le prévoit la loi El Khomri. Unissons-nous dans la grève le 15 septembre pour exiger l'instauration de nouveaux droits répondant aux attentes des personnels et une réelle égalité professionnelle pour tous.

Branche Télécoms**SFR : la riposte**

La CGT et la CFE CGC ont appelé l'ensemble du personnel du Groupe SFR à une journée nationale d'action unitaire et de grève le 6 septembre pour l'emploi, les conditions de travail et la qualité de service rendu à la population qui ne doivent pas être sacrifiées au profit des marchés financiers.

Le gouvernement a lui aussi un rôle à jouer sur ce dossier pour le maintien et le développement de l'emploi stable et qualifié, dans une période où le chômage atteint des records.

En écartant la CGT et la CFE CGC de la dernière séance de négociations, la direction de SFR montre sa conception du dialogue social !

Les cadres de SFR, comme l'ensemble du personnel ont montré leur détermination à ne pas être des salariés corvéables et jetables le 6 septembre dernier.

D'autres actions sont prévues, parmi celles-ci la date du 15 septembre est à retenir.

Repos supprimés

Bouygues Telecom, ex-vitrine de l'entrepreneuriat « familial », prend de l'avance en matière de régression sociale par rapport aux autres entreprises du CAC 40.

Non contente de mettre toujours plus de pression à ses collaborateurs, la direction, soutenue par plusieurs organisations syndicales représentatives, propose sur la base du « volontariat », le passage à 35 heures sans RTT avec une augmentation de salaire dérisoire de 2% brut.

Mais quel volontariat alors que « l'objectif est de ramener progressivement tout le monde à 35h hebdomadaire » ?

La CGT n'est pas dupe et s'oppose fermement à cette « pseudo réorganisation » qui n'a d'autre but que d'augmenter les profits de l'entreprise, en augmentant encore la charge de travail et la pression sur le personnel.

FLASH CADRES



FLASH CADRES

Salut Camarade

« Il ne suffit pas de s'indigner, il faut aussi résister » c'est ce que déclarait au 50^{ème} congrès de la CGT, Georges Séguy, Secrétaire Général de la CGT de 1967 à 1982, décédé le 13 août dernier.

Infatigable résistant, lui qui avait connu les horreurs de la déportation, n'a eu de cesse de lutter pour plus de démocratie dans le monde du travail, et pour ouvrir la CGT à tout le salariat.

Il a amorcé la réflexion sur la place des jeunes et des femmes dans la CGT, et a eu à cœur de tenir compte, pour l'activité syndicale, des évolutions socio-professionnelles.

Sans relâche, il a travaillé pour que la CGT soit un syndicat « novateur, audacieux et conquérant ». On lui doit également la création de l'Institut d'Histoire Sociale.

Un hommage lui sera rendu le 20 septembre prochain au siège de la CGT.

Victoire amère !

8 ans après la fermeture de MOLEX, la Cour d'appel de Toulouse confirmant le jugement des Prud'hommes, a jugé la nature des licenciements sans cause réelle et sérieuse car sans fondement économique. Molex était viable, c'est un véritable gâchis industriel et humain. C'est la victoire de la dignité des salariés méprisés, de la CGT Molex et de ses militants. Les 7 millions d'€ d'indemnités versés, pour les 191 salariés licenciés seront réglés par l'Assurance de garantie de salaires, un fonds public. Encore un patron voyou qui s'en tire à bon compte ! Demain, la loi El Khomri, ne permettra plus à des salariés licenciés et leurs syndicats de s'attaquer à de telles décisions. La CGT appelle les salariés à faire barrage en participant massivement à la journée nationale d'actions et de manifestations le 15 septembre prochain.

Une ministre revancharde

Chez Air France, la chasse aux sorcières continue. Suite à l'affaire de « la chemise », Air France a décidé de licencier Vincent Martinez, élu CGT. L'Inspection du Travail a invalidé son licenciement. Air France a fait un recours auprès de M. El Khomri, qui a désavoué l'Inspection du Travail en revenant sur une décision pourtant longuement motivée.

Après les Goodyear, condamnés à des peines de prison ferme, le pouvoir harcèle les salariés d'Air France qui se sont dressés contre une politique mortifère pour l'emploi. Après Transform qui avait supprimé 5500 postes, Perform prétend en supprimer à nouveau 2900 ! La CGT condamne toute forme de répression. Elle apporte son soutien à tous les salariés injustement incriminés et appelle à manifester les 27 et 28 septembre, où 16 de nos collègues d'Air France seront jugés à Bobigny.

La fin du TAFTA

La France vient de demander l'arrêt des négociations du traité transatlantique de libre échange (TAFTA/TTIP) qui visait à créer un marché unique libéral, totalement dérèglementé, entre les Etats-Unis et l'Europe. Il portait en lui la fin des services publics et de toute forme de protection alimentaire ou environnementale.

Depuis plusieurs années de nombreuses organisations syndicales dont la CGT, des collectivités territoriales s'étant déclarées « hors TAFTA », des associations à l'initiative de pétitions ayant recueilli des millions de signataires, s'opposent à ce traité négocié dans le plus grand secret.

Même si la vigilance reste de mise sur le CETA, petit frère du TAFTA négocié avec le Canada, démonstration est faite que quand le peuple se mobilise, rien ne peut lui résister !

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Etudiants en 2016

L'UNEF publie une enquête sur le coût de la vie étudiante en 2016. Elle révèle une augmentation de 1,23%, cumulé avec les 4 années précédentes, il atteint +9,7%. Cette hausse du coût de la vie s'explique par l'augmentation des prix des loyers et transports dans les villes universitaires. Six villes cumulent ces deux augmentations : Paris, Bordeaux, Lyon, Orléans, Besançon et Nice.

Aujourd'hui 28% des étudiants bénéficient d'une bourse, dont le montant maximum/mois est de 555,10€ ! 50% des étudiants ont une activité salariée (30% à temps plein). 19% des étudiants vivent dans la pauvreté et 70% sont exclus du système de bourse. Le temps d'étude n'est pas un simple passage vers l'insertion professionnelle.

La situation réelle de l'étudiant n'est pas aujourd'hui la base de calcul de sa protection sociale. Il y a urgence à rénover la protection sociale des Jeunes !

Cachez ce rapport

L'Inspection Générale des Affaires Sociales a cru bon fin juin de censurer un rapport sur les 35 heures qui n'a pas été transmis au gouvernement. Mais des inspecteurs ont fait fuiter ce rapport qui chiffre à 350 000 les emplois créés. Voilà donc un pavé dans le jardin de Pierre Gattaz. La première proposition de ce rapport est en effet de mettre en place les 32h au volontariat, financées par 3% du montant du pacte de responsabilité.

Ce document est embarrassant au moment où l'exécutif veut d'imposer la loi El Khomri. Il recommande pour favoriser l'emploi des cadres de ramener leur durée de travail maximale à 44 heures par semaine, assortie d'une aide de l'Etat contre la promesse d'embauches.

Exit le dumping social !

Craignant les conséquences politiques du Brexit, le 1^{er} secrétaire du PS et trois autres dirigeants sociaux-démocrates européens ont cosigné une tribune en faveur de l'« Europe sociale » fustigeant le *dumping* social... À lire ces fins dialecticiens, la mise en concurrence des travailleurs européens nuit à « nos modèles de sécurité sociale » car le « *dumping* tue la protection sociale et nuit gravement à notre économie ». Certes ! Mais comment comprendre, alors, le soutien apporté par M. Cambadélis à l'adoption forcée d'une Loi El Khomri qui favorise le même *dumping* social à l'échelle de l'Hexagone ?

Comment concilier une Europe de l'« excellence sociale » censée éviter les rejets du type Brexit, et la casse sociale au niveau national ?

L'Europe sociale ne saurait se construire sur les cendres du Code du Travail.

Inacceptable

L'homophobie reste bien présente dans la société française. La baisse récente des indicateurs est surtout liée à l'effet de médiatisation en 2012 et 2013 autour de la loi sur le mariage pour tous.

On est encore loin du jour où tous les couples homosexuels pourront afficher leur relation dans l'espace public comme n'importe quel couple et s'en ouvrir à leurs amis, leur famille, leurs voisins et dans la sphère professionnelle.

Certes, les choses avancent, mais les progrès restent cependant trop lents pour ceux qui vivent le rejet au quotidien et particulièrement dans les entreprises.

Cette violence est ressentie encore plus fortement par les victimes quand elle émane de ceux que l'on côtoie tous les jours et desquels on attend davantage de compréhension...